

La loi de la jungle

Le pastoralisme et les changements climatiques en Afrique de l'Est

Les changements climatiques ont un impact destructeur sur de nombreuses sociétés dans le monde. Les pasteurs nomades de l'Afrique de l'Est s'adaptent depuis des millénaires à la variabilité climatique et leur adaptabilité devrait les aider à relever ce défi grandissant. Le présent document indique quelles sont les politiques requises pour aider les communautés de pasteurs nomades productives à faire face à l'impact des changements climatiques et à créer des moyens d'existence durables.

Résumé

En Afrique sub-saharienne, le pastoralisme mobile¹ est pratiqué principalement dans les zones arides et semi-arides. Il y règne un climat chaud et sec, et la pluviosité est à la fois faible et irrégulière. Rares sont les moyens d'existence pouvant se prêter à cet environnement imprévisible, mais le pastoralisme est particulièrement approprié parce qu'il permet aux pasteurs nomades de s'adapter en faisant transhumer leurs troupeaux selon la disponibilité des pâturages et de l'eau.

Le pastoralisme apporte une contribution importante au produit intérieur brut (PIB) de nombreux pays d'Afrique de l'Est (environ dix pour cent au Kenya); il pourvoit à l'essentiel de la viande consommée dans ces pays et il fournit un moyen d'existence aux dizaines de millions de gens qui y vivent. Les pasteurs nomades sont les responsables des terres sèches et, par la bonne gestion des zones de pacage, contribuent entre autres à la conservation de la biodiversité et au tourisme d'observation de la faune.

Malgré ces services de grande valeur, c'est dans les zones pastorales des pays de l'Afrique de l'Est que l'incidence de la pauvreté a tendance à être la plus élevée, et que l'accès aux services de base est le plus limité comparé à d'autres régions. Dans les zones pastorales du nord de l'Ouganda, 64 pour cent de la population vit au-dessous du seuil de pauvreté, comparé à la moyenne nationale de 38 pour cent.

Les défis

Les pasteurs nomades sont confrontés à de nombreuses difficultés qui font obstacle à leur mode de vie et qui entravent leur aptitude à s'adapter aux changements extérieurs. Pris dans leur ensemble, ces défis expliquent la pauvreté et la pénurie de services essentiels. Ils peuvent être regroupés en quatre grandes catégories: les changements climatiques, la marginalisation politique et économique, des programmes de développement inappropriés et la compétition croissante pour les ressources.

Les changements climatiques

Les communautés de pasteurs nomades de l'Afrique de l'Est commencent juste à apprendre à vivre avec la réalité des changements climatiques, s'adaptant comme ils peuvent à leur contrecoup. Cette réalité se traduira au cours des dix à quinze prochaines années par la continuation des tendances actuelles, à savoir une faible pluviométrie, une hausse des crises dues à la sécheresse et des pluies encore plus imprévisibles et parfois plus importantes. Au-delà de cette période, les modèles climatiques pour l'Afrique de l'Est mis au point par le Groupe d'experts intergouvernemental sur l'évolution du climat montrent une augmentation de la température qui atteindra de 2 à 4°C d'ici 2080 avec, dès 2020, et sur une grande partie du Kenya, de l'Ouganda et du nord de la Tanzanie, un plus grand nombre de précipitations importantes pendant la courte saison des pluies² (octobre à décembre). Celles-ci s'intensifieront au cours des décennies suivantes et les pasteurs nomades pourraient même en bénéficier: avec de plus fortes précipitations, les pâturages de saison sèche seront plus abondants et la période d'accès aux pâturages de saison humide plus longue. Les sécheresses devenant moins fréquentes, les pasteurs nomades disposeront de plus de temps pour reconstituer leur patrimoine entre deux périodes

difficiles. Toutefois, les répercussions négatives seront également considérables: entre autres la perte de bétail due à la chaleur, la transformation de pâturages en terres agricoles en raison du plus grand potentiel de production des zones arrosées, une augmentation de la fréquence des inondations et la propagation de maladies humaines et animales qui se multiplient pendant la saison des pluies.

La marginalisation politique et économique

En Afrique de l'Est, cela fait des décennies que les pasteurs nomades ont été écartés des processus décisionnels. Le résultat est un sous-investissement chronique dans les communautés pastorales de toute la région et une augmentation de la vulnérabilité. Ces communautés sont marginalisées à cause de leur isolement géographique, de leur ethnie ou encore de leurs moyens d'existence que de nombreux gouvernements de la région jugent encore représenter un mode de vie obsolète qui devrait être remplacé par un système économique « moderne ». Trop souvent, les pasteurs nomades ne connaissent pas leurs droits et n'ont jamais connu de gouvernement responsable. Par conséquent, ils n'ont pas été capables de défendre leurs droits fonciers traditionnels et de revendiquer une amélioration des services de base. Les services de santé et ceux qui sont liés à l'éducation ne sont pas prodigués comme il le faudrait et ils ne sont pas adaptés aux populations des terres arides de l'Afrique de l'Est. Par ailleurs, l'infrastructure et le développement économique dans les zones arides n'ont fait l'objet que de rares investissements publics ou privés, et l'accès aux marchés est limité. L'effet net est une augmentation croissante de l'insécurité. La tribu des Jie du Karamoja dans le Nord de l'Ouganda en est un parfait exemple. L'administration du district est incapable de répondre aux besoins des Jie parce que ses rentrées d'argent sont minimales et la contribution du gouvernement central insignifiante. Il est difficile de trouver un emploi dans les villes pour gagner sa vie d'une autre manière ou disposer de revenus supplémentaires, et l'insécurité alimentaire s'est considérablement aggravée au Karamoja, où les communautés ne survivent depuis les années 80 que grâce aux distributions d'aide alimentaire.

Des programmes de développement inappropriés

Durant la plus grande partie du vingtième siècle, la gestion des zones de parcours en Afrique a suivi un modèle importé d'Amérique du Nord, là où les pâturages bénéficient d'un climat tempéré et de conditions stables. Le développement s'est principalement axé sur la sédentarisation des communautés, favorisant le forage de puits qui eux-mêmes encouragent les communautés à se regrouper autour de sources d'eau. De plus, les pasteurs nomades se voient imposés certaines terres et sont donc privés de leurs droits fonciers traditionnels. Mais sur les terres sèches de l'Afrique, souvent inhospitalières et de qualité très variable, ce modèle a échoué et conduit au surpâturage. C'est davantage la distribution spatiale que le nombre des troupeaux qui doit être gérée si l'on veut éviter le surpâturage des terres arides, ce qui met en évidence l'importance cruciale de la mobilité des cheptels dans la gestion des ressources des terres sèches. A Wajir, au Kenya, ce type d'approche du développement a conduit à une réduction des pâturages de saison humide. Après les pluies, on dispose donc de moins de surfaces régénérées tandis que les aires où paissent les troupeaux pendant la saison sèche n'ont plus le temps de se renouveler. C'est ainsi que les

aires réservées aux périodes de sécheresse ont pratiquement toutes disparues. Aujourd'hui, les aires de pâturage de saison sèche ou humide n'existent plus, ceci en raison de la sédentarisation massive. A cause de ces restrictions de la mobilité, les pasteurs nomades font état d'une augmentation de la quantité de bétail, d'une diminution de la qualité de l'herbe à brouter et d'un déclin de la production laitière chez toutes les espèces animales.

La compétition croissante pour les ressources

Au cours des dernières décennies, les aires de pâturages et les ressources en eau ont été de plus en plus convoitées à cause de la croissance démographique et de la confiscation de certaines de ces aires pour l'agriculture, la protection de la nature ou leur usage par l'état. En Tanzanie, plus que tous les autres facteurs pris ensemble, c'est la préservation de l'environnement qui a occasionné la majorité de ces confiscations. 95 pour cent du district de Monduli, situé au cœur du pays Masaï, ont été réservés à cet effet bien qu'en Tanzanie, plus d'un tiers des aires protégées aient traditionnellement appartenu aux communautés pastorales. Leurs troupeaux ont été parqués dans des espaces trop étroits pour garantir la viabilité de leurs élevages car les pasteurs nomades dépendent de la liberté de mouvement de leurs cheptels pour gérer efficacement les pâturages. Les surfaces de première importance comme les prairies de saison sèche sont convoitées à des fins agricoles pour leur potentiel productif. Dès que les pasteurs nomades perdent ces importantes ressources, c'est toute leur stratégie de lutte contre la sécheresse qui est compromise. En outre, le taux de reproduction du cheptel n'est pas le même que celui des humains; le nombre de têtes de bétail en Afrique de l'Est a été maintenu relativement stable ces dernières années à cause des épidémies et des famines provoquées par les inondations ainsi que par les sécheresses successives. Le résultat est qu'un nombre de plus en plus grand de pasteurs nomades doivent s'accommoder de moins de bétail qu'auparavant. La compétition pour les ressources a significativement augmenté les risques de conflits entre les différents usagers des sols. Le risque est maximal pendant les périodes de crise, quand les grandes sécheresses ou les inondations restreignent encore les ressources disponibles. De moins en moins de pasteurs nomades peuvent compter sur leur cheptel pour assurer leurs moyens d'existence, dans un contexte où les autres opportunités rémunératrices sont limitées comme le montrent les milliers d'anciens pasteurs nomades tombés dans le dénuement le plus complet.

Relever les défis

Des années de marginalisation politique et économique, des programmes de développement inappropriés, une intensification de la compétition pour les ressources et de plus en plus de phénomènes climatiques anormaux ont réduit la capacité de certains pasteurs nomades à maintenir des moyens d'existence viables à long terme. Les pasteurs nomades seront-ils capables de s'adapter et d'exploiter à leur avantage les transformations qu'entraînent l'amplification des changements climatiques ou verront-ils leur situation actuelle s'aggraver? Tout cela dépendra des mesures que prendront les gouvernements nationaux et les donateurs internationaux pour relever ces défis environnementaux et développementaux, mais aussi du degré d'implication des pasteurs nomades dans cette démarche.

Les communautés pastorales ont besoin d'une augmentation des investissements dans de bons services de base comme ceux de la santé et de l'éducation, de liaisons de communication et de transport indifférentes aux inondations, de services financiers et d'aide technique, de possibilités de commercialiser leur bétail, de systèmes permettant de se préparer aux inondations et aux sécheresses et également de les atténuer, de l'accès aux informations climatiques et de mécanismes pour réduire efficacement les conflits. Les besoins et les intérêts des femmes comme des hommes doivent être pris en compte. La société civile et les communautés locales ont besoin d'être soutenues pour développer des associations pastorales robustes et représentatives. Les gouvernements doivent intensifier leur responsabilisation et augmenter la réactivité de leurs institutions aux besoins ruraux.

Les gouvernements doivent en outre appuyer les activités que les pasteurs nomades entreprennent déjà pour s'adapter à la variabilité et aux changements climatiques. Les pasteurs nomades ont depuis fort longtemps utilisé des stratégies traditionnelles pendant les cycles de sécheresse et d'inondations pour gérer leurs cheptels et leurs terres, parallèlement aux projets d'entraide communautaire.

Dans le contexte de l'adaptation aux changements climatiques, certains devront abandonner le pastoralisme pour se tourner vers d'autres moyens d'existence. Bien que le pastoralisme soit en soi une activité économique viable, il s'agit également de créer d'autres moyens d'existence pour les femmes et les hommes qui y ont renoncé afin de réduire la pression d'une démographie croissante et pour diversifier également les sources de revenus en espèces.

En tant que moyen d'existence durable ne produisant pratiquement pas d'émissions, le pastoralisme peut jouer un rôle précieux pour limiter la portée des changements climatiques à l'échelle mondiale. Correctement encouragé, il peut promouvoir la reforestation et la séquestration du carbone lorsque les aires de pacage sont bien gérées.

Les communautés pastorales pourraient avoir un avenir durable et productif dans un monde affecté par les changements climatiques si l'opportunité leur en est donnée. Les systèmes de production pastorale doivent être préservés et renforcés car ils représentent, parallèlement à la création de moyens d'existence alternatifs, le système de gestion principal des zones arides et semi-arides. Pour ce faire, il s'agit de prendre les mesures suivantes:

Les gouvernements nationaux d'Afrique de l'Est doivent:

- Reconnaître et protéger les droits des pasteurs nomades à la terre et aux ressources, en veillant à ce que les femmes aient les mêmes droits que les hommes et en reconnaissant que le pastoralisme est tributaire de la liberté de transhumance des troupeaux entre les pâturages et entre les sources d'eau.
- Mettre fin aux politiques de développement inappropriées visant les pasteurs nomades, entre autres celles qui encouragent la sédentarisation des communautés pastorales par le forage de puits et l'allocation de terres qui leur ont été imposées.

- Conférer aux communautés pastorales les moyens d'influencer les programmes et leur mise en œuvre à l'échelon national, notamment la planification des stratégies d'adaptation aux changements climatiques.
- Créer une diversification positive pour les pasteurs nomades ainsi que d'autres possibilités de moyens d'existence pour ceux qui ont cessé de l'être. Cela peut se faire en investissant dans l'éducation des femmes et des hommes pour qu'ils puissent trouver un emploi rémunéré complémentaire ou indépendant du pastoralisme.
- Reconnaître et aborder les besoins spécifiques des anciens pasteurs nomades dans les stratégies de développement nationales et régionales, puisqu'il est peu probable qu'ils réintègreront la production pastorale.
- Soutenir la protection sociale des communautés pastorales sous forme de liquidités plutôt que d'aide alimentaire, pour que les membres de ces communautés puissent subvenir à leurs besoins de base, qu'ils soient alimentaires ou qu'ils concernent la santé ou l'éducation.
- Veiller à ce que soient mis en place des mécanismes appropriés pour gérer les conflits entre les groupes pastoraux et les autres en offrant le financement et les ressources nécessaires pour permettre de détecter ces conflits à un stade précoce et de faciliter une réaction rapide. Ces mécanismes devraient se baser sur ceux utilisés traditionnellement par les pasteurs nomades pour régler leurs conflits.
- Négocier des mécanismes appropriés au sein de la Communauté d'Afrique de l'Est et de l'Autorité intergouvernementale pour le développement afin de faciliter la migration transfrontalière et la résolution des conflits en se basant sur l'expérience de l'Afrique de l'Ouest.
- Travailler avec l'Union Africaine pour élaborer un cadre politique pastoral proposant des solutions coordonnées comme celles mentionnées dans ce document en accordant une importance particulière aux questions transfrontalières, notamment la transhumance du bétail, la commercialisation, le contrôle des maladies, la gestion des conflits et l'autorisation du commerce transfrontalier des produits du bétail et des denrées de première nécessité.

Les gouvernements nationaux d'Afrique de l'Est, soutenus par les fonds des pays riches finançant l'adaptation aux changements climatiques, doivent:

- Investir davantage dans des initiatives de développement qui intègrent l'adaptation aux changements climatiques dans les zones pastorales.
- Récompenser financièrement les pasteurs nomades pour tous les services environnementaux qu'ils fournissent grâce à leur bonne gestion des prairies.
- Etablir un système d'alerte rapide et fiable pour les sécheresses et les inondations, similaire à celui qui existe au Kenya, avec des donateurs internationaux qui réagissent immédiatement.

- Intégrer l'adaptation aux changements climatiques et leur atténuation à toutes les politiques nationales auxquelles elle sont applicables.

Les pays qui sont en majeure partie responsables des changements climatiques et qui sont le plus à même d'apporter leur contribution, en particulier les Etats-Unis, l'Union Européenne, le Japon, le Canada et l'Australie, doivent:

- Prendre les devants en étant les premiers, les plus rapides et les plus ambitieux en réduisant d'ici à 2020 les émissions responsables de l'effet de serre d'au moins 25 à 40 pour cent par rapport aux niveaux des années 90. D'ici à 2050, les émissions mondiales doivent baisser d'au moins 80 pour cent par rapport aux niveaux des années 90 afin de maintenir le réchauffement climatique mondial à moins de 2°C au-dessus des niveaux préindustriels.
- Commencer immédiatement à allouer aux pays en développement des fonds suffisants et sérieux en plus des engagements internationaux pour le développement qui aident les pays de l'Afrique de l'Est à se mobiliser immédiatement pour leur adaptation.

Tous les gouvernements et les sociétés qui continuent à produire des biocarburants doivent:

- Suivre des objectifs sociaux et environnementaux favorables aux populations démunies afin que les pasteurs nomades maîtrisent le processus de sélection des terres qui leur sont proposées pour produire des biocarburants et qu'ils en touchent les revenus.

Notes

¹ Dans le présent document, le terme mobile fait référence à n'importe quelle forme d'élevage du bétail qui implique son mouvement. Le terme par conséquent englobe le nomadisme, la transhumance et d'autres formes de réinstallation temporaire pratiquées par les pasteurs nomades.

² Dans une grande partie d'Afrique de l'Est, la pluviométrie est bimodale. La principale saison des pluies, qui est aussi la plus longue, survient entre mars et mai dans la plus grande partie de la région tandis que la plus petite saison des pluies se situe chaque année entre octobre et décembre.

© Oxfam International, août 2008

Ce document a été rédigé par Mary Kirkbride avec Richard Grahn. Oxfam remercie les personnes suivantes pour leur assistance dans sa réalisation: Jonathan Davies, Irene Karani, John Letai et William Olenasha. Ce document fait partie d'une série de textes écrits pour informer et contribuer au débat public sur des problématiques relatives au développement et aux politiques humanitaires.

Le texte peut être utilisé librement à des fins de campagne, d'éducation et de recherche moyennant mention complète de la source. Le détenteur des droits demande que toute utilisation lui soit notifiée à des fins d'évaluation. Pour copie dans toute autre circonstance, réutilisation dans d'autres publications, traduction ou adaptation, une permission doit être accordée et des frais peuvent être demandés. Courriel: publish@oxfam.org.uk

Pour toute information complémentaire, veuillez contacter : advocacy@oxfaminternational.org.

Les informations contenues dans ce document étaient correctes au moment de la mise sous presse.

Oxfam International est une confédération de 13 organisations qui travaillent ensemble dans plus de 100 pays pour trouver des solutions durables à la pauvreté et l'injustice.

<p>Oxfam Amérique 226 Causeway Street, 5th Floor Boston, MA 02114-2206, USA +1 617 482 1211 (Toll-free 1 800 77 OXFAM) Courriel : info@oxfamamerica.org www.oxfamamerica.org</p>	<p>Oxfam Hong Kong 17/F., China United Centre, 28 Marble Road, North Point, Hong Kong Tel: +852 2520 2525 Courriel : info@oxfam.org.hk www.oxfam.org.hk</p>
<p>Oxfam Australie 132 Leicester Street, Carlton, Victoria 3053, Australia Tel: +61 3 9289 9444 Courriel : enquire@oxfam.org.au www.oxfam.org.au</p>	<p>Intermón Oxfam (Espagne) Roger de Llúria 15, 08010, Barcelona, Spain Tel: +34 902 330 331 Courriel : info@intermonoxfam.org www.intermonoxfam.org</p>
<p>Oxfam-en-Belgique Rue des Quatre Vents 60, 1080 Brussels, Belgium Tel: +32 2 501 6700 Courriel : oxfamsol@oxfamsol.be www.oxfamsol.be</p>	<p>Oxfam Irlande Dublin Office, 9 Burgh Quay, Dublin 2, Ireland Tel: +353 1 672 7662 Belfast Office, 115 North St, Belfast BT1 1ND, UK Tel: +44 28 9023 0220 Courriel : communications@oxfamireland.org www.oxfamireland.org</p>
<p>Oxfam Canada 250 City Centre Ave, Suite 400, Ottawa, Ontario, K1R 6K7, Canada Tel: +1 613 237 5236 Courriel : info@oxfam.ca www.oxfam.ca</p>	<p>Oxfam Nouvelle-Zélande PO Box 68357, Auckland 1145, New Zealand Tel: +64 9 355 6500 (Toll-free 0800 400 666) Courriel : oxfam@oxfam.org.nz www.oxfam.org.nz</p>
<p>Oxfam France - Agir ici 104 rue Oberkampf, 75011 Paris, France Tel: + 33 1 56 98 24 40. Courriel : info@oxfamfrance.org www.oxfamfrance.org</p>	<p>Oxfam Novib (Pays-Bas) Mauritskade 9, Postbus 30919, 2500 GX, The Hague, The Netherlands Tel: +31 70 342 1621 Courriel : info@oxfamnovib.nl www.oxfamnovib.nl</p>
<p>Oxfam Allemagne Greifswalder Str. 33a, 10405 Berlin, Germany Tel: +49 30 428 50621 Courriel : info@oxfam.de www.oxfam.de</p>	<p>Oxfam Québec 2330 rue Notre Dame Ouest, bureau 200, Montreal, Quebec, H3J 2Y2, Canada Tel: +1 514 937 1614 Courriel : info@oxfam.qc.ca www.oxfam.qc.ca</p>
<p>Oxfam GB Oxfam House, John Smith Drive, Cowley, Oxford, OX4 2JY, UK Tel: +44 1865 473727 Courriel : enquiries@oxfam.org.uk www.oxfam.org.uk</p>	

Secrétariat d'Oxfam International: Suite 20, 266 Banbury Road, Oxford, OX2 7DL, UK
Tel: +44 1865 339100 Courriel : information@oxfaminternational.org
Web site: www.oxfam.org

Bureaux de plaidoyer d'Oxfam International :

Courriel : advocacy@oxfaminternational.org

Washington : 1100 15th St., NW, Ste. 600, Washington, DC 20005-1759, USA,
Tel: +1 202 496 1170.

Bruxelles : Rue Philippe le Bon 15, 1000 Brussels, Belgium, Tel: +322 502 0391.

Genève : 15 rue des Savoises, 1205 Geneva, Switzerland, Tel: +41 22 321 2371.

New York : 355 Lexington Avenue, 3rd Floor, New York, NY 10017, USA, Tel: +1 212 687 2091.

Organisations liées à Oxfam. Les organisations suivantes sont liées à Oxfam International:

Oxfam Japon Maruko bldg. 2F, 1-20-6, Higashi-Ueno, Taito-ku, Tokyo 110-0015, Japan
Tel: + 81 3 3834 1556. Courriel : info@oxfam.jp Web site: www.oxfam.jp

Oxfam Trust en Inde B - 121, Second Floor, Malviya Nagar, New Delhi, 1100-17, India
Tel: + 91 11 2667 3 763. Courriel : info@oxfamint.org.in Web site: www.oxfamint.org.in

Bureau de Campagne d'Oxfam International et d'Ucodep Via Masaccio, 6/A 52100 Arezzo, Italia, Tél: +39 0575 907826,
Fax: +39 0575 909819, Email: ucodep-oi@oxfaminternational.org, Site web: <http://www.ucodep.org>

Membre observateur d'Oxfam. L'organisation suivante est actuellement membre observateur d'Oxfam et travaille vers une possible adhésion complète :

Fundación Rostros y Voces (Mexique) Alabama No. 105 (esquina con Missouri), Col. Napoles, C.P. 03810 Mexico, D.F.,
Tel/Fax: + 52 55 5687 3002. Courriel : comunicacion@rostrosyvoces.org Web site: www.rostrosyvoces.org